

## RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET – CÔTE D'IVOIRE

Mécanisme mondiale pour l'assurance indicielle (GIIF)

Mardi 30 avril 2019

Hôtel IBIS Plateau, Abidjan

Le 30 avril 2019, le Comité de pilotage du projet du Mécanisme mondiale pour l'assurance indicielle (GIIF) en Côte d'Ivoire a tenu sa première réunion à l'hôtel Ibis Plateau d'Abidjan. La réunion a rassemblé 15 participants représentant les autorités nationales, les acteurs du secteur de l'assurance et les associations de producteurs pour parler de la mise en place du Comité de pilotage destiné à servir d'outil d'intervention et de cadre d'orientation à l'appui de la réalisation des cibles du projet et des résultats attendus.



La réunion a été présidée par M. Karim Diarassouba, Commissaire aux assurances, qui a prononcé le discours d'ouverture. Il a souligné l'importance de l'agriculture et de l'assurance indicielle comme piliers fondamentaux des objectifs gouvernementaux concernant le développement du secteur financier. Il a encouragé les sociétés d'assurances partenaires de GIIF — Atlantique Assurances-CI et

AXA-CI — de collaborer avec les associations de producteurs pour faire connaître les avantages de l'assurance agricole de sorte que les petits exploitants puissent s'inscrire massivement au programme.

Reprenant à son compte les propos du Commissaire aux assurances, M. Bernard Comoe, Directeur de la Planification et du Financement au ministère de l'Agriculture, et M. Saliou Bakayoko, Président d'ASACI, ont attiré l'attention sur l'important déficit de couverture du marché que le projet GIIF contribuera à résorber. Ils ont insisté aussi sur la nécessité de créer de puissantes mesures d'incitation durant la période initiale, au cours de laquelle devront être exécutées les tâches les plus difficiles, de la mise en place d'une assurance indicielle en Côte d'Ivoire.

En août 2018, GIIF a signé un Accord de don d'une durée de deux ans avec deux sociétés d'assurance locales — Atlantique Assurances Côte d'Ivoire (AACI) et AXA Côte d'Ivoire (AXA-CI). Toutes deux devraient toucher environ 120 000 agriculteurs d'ici à la fin de 2020.